

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire et de vous rendre, muni de celui-ci, au poste de Police Municipale, 4, Rue des Lavandières à ETRECHY ou en Mairie de votre domicile. Vous pouvez effectuer la démarche également auprès de votre brigade de Gendarmerie compétente.

- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez la brigade de gendarmerie ou la police municipale de votre retour

VOUS :

Nom :
Prénom : Numéro de téléphone mobile :
Né(e) le : à : E-mail :

VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE* :

Du : (JJ/MM/AAAA) au (JJ/MM/AAAA)

VOTRE ADRESSE (RÉSIDENT A SURVEILLER) :

Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc.) :

Code postal : Ville :

INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE :

Type de résidence :

() Maison () Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :

Digicode d'accès à l'immeuble : Bâtiment : Étage :

Numéro de porte ou autre précision utile :

Existence d'un dispositif d'alarme

() Non () Oui. Dans ce cas, précisez lequel :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE :

Nom : Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone portable : Téléphone fixe* :
(un numéro à préciser au minimum)

Cette personne possède-t-elle les clés du domicile et est autorisée à entrer ? Oui Non

RENSEIGNEMENTS UTILES :

Votre lieu de vacances : code postal : Ville :

Êtes-vous joignable pendant votre absence :

() Non () Oui, à ce(s) numéro(s) de téléphone :

Ou à cette adresse électronique :

Autre renseignement :
(à préciser si besoin)

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anticipé. Je reconnais que la présente demande n'engage en aucune manière, ni la responsabilité de la CCEJR, de la commune, ni celle de la police municipale en cas de cambriolage, d'intrusion ou d'incident divers.

Date : Signature :

Communauté de Communes - 2, rue des Hêtres Pourpres – 91580 ETRECHY
Tel : 01.83.63.70.90.

La police municipale intercommunale de la CCEJR collecte vos données afin de vous inscrire à l'opération de sécurité de résidence lors d'absence prévue. Elles sont collectées par la police municipale intercommunale de la CCEJR et sont destinées à celle-ci ainsi que la Gendarmerie Nationale. Elles sont conservées pendant 2 ans. Le traitement de vos données repose sur votre consentement.

Pour exercer une demande de droit (retrait de votre consentement, droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données et droit à la limitation du traitement de vos données) ou pour en savoir plus sur la gestion de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : dpd@cigversailles.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Mise à jour : juin 2026